

CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ

Page 1 de 2

Résolutions adoptées à la 0690<sup>e</sup> séance  
tenue le 25 septembre 2023

Date d'adoption du procès-verbal :  
Le 13 novembre 2023

CU-0690-6.1 AUTORISATION - CONTRAT DE GRÉ À GRÉ POUR FOURNITURE, TRANSPORT  
ET DISTRIBUTION DE GAZ NATUREL (UDEM2261)  
2023-A0002-0690e-802

Le Conseil de l'Université, conformément au document **2023-A0002-0690e-802** et ses **annexes** déposés aux archives, autorise :

- la Direction des immeubles et la Direction approvisionnement et gestion contractuelle à négocier une entente de principe avec Énergir pour la conclusion d'un contrat de gré à gré pour l'achat et la fourniture de gaz naturel d'une durée de cinq (5) ans ferme et d'une valeur de 42 M\$ (avant taxes);
- le vice-recteur à l'administration et aux finances, M. **Éric Filteau**, agissant conjointement avec le secrétaire général, M. **Alexandre Chabot**, à signer pour et au nom de l'Université de Montréal le contrat de gré à gré susmentionné avec Énergir, ainsi que tout autre document requis, en se fondant sur l'exception prévue à l'article 13 (2) de la *Loi sur les contrats des organismes publics* (RLRQ, chap. C-65.1), sujet aux dispositions de ladite loi, et après que ceux-ci aient été visés par la Division des affaires juridiques.

CU-0690-6.2 ÉTATS FINANCIERS ET FAITS SAILLANTS 2022-2023 (EXERCICE SE  
TERMINANT LE 30-04-2023) ET VIREMENTS INTERFONDS  
2023-A0002-0690e-803

Le Conseil de l'Université, conformément au document **2023-A0002-0690e-803** et ses **annexes** déposés aux archives :

- approuve les états financiers pour l'exercice 2022-2023 se terminant le 30 avril 2023;
- autorise les virements interfonds inscrits aux états financiers de l'Université de Montréal pour l'exercice 2022-2023 se terminant le 30 avril 2023.

CU-0690-6.3 ADOPTION DE LA POLITIQUE EN MATIÈRE DE SANTÉ MENTALE ÉTUDIANTE  
2023-A0002-0690e-804

Le Conseil de l'Université, conformément au document **2023-A0002-0690e-803** et ses **annexes** déposés aux archives :

- approuve les états financiers pour l'exercice 2022-2023 se terminant le 30 avril 2023;
- autorise les virements interfonds inscrits aux états financiers de l'Université de Montréal pour l'exercice 2022-2023 se terminant le 30 avril 2023.

**CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ**

Page 2 de 2

**Résolutions adoptées à la 0690<sup>e</sup> séance  
tenue le 25 septembre 2023**

Date d'adoption du procès-verbal :  
Le 13 novembre 2023

CU-0690-8.1 NOMINATIONS AU CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ ET SES COMITÉS  
2023-A0002-0690e-807

Le Conseil de l'Université, conformément au document **2023-A0002-0690e-807** déposé aux archives, nomme :

- M. **Fabrice Vil**, sous réserve de la recommandation du Conseil des diplômés, à titre de membre indépendant nommé par le Conseil après consultation d'un conseil représentant les diplômés de l'Université au Conseil de l'Université pour un premier mandat de quatre (4) ans se terminant le 31 mai 2027, ainsi que président du Comité de développement pour la même période;
- Mmes **Céline Bellot** et **Natalie Bussière** au Comité de consultation en vue de la nomination d'un doyen ou d'une doyenne de la Faculté de droit;
- Mme **Elvire Vaucher** et M. **Denis Sylvain** au Comité de consultation en vue de la nomination d'un doyen ou d'une doyenne de la Faculté de médecine dentaire;
- M. **Frédéric Kantorowski** au Comité de consultation en vue du renouvellement de la doyenne de la Faculté de musique

CU-0690-8.2 PLAN DE TRAVAIL DU CONSEIL  
2023-A0002-0690e-808

Le Conseil de l'Université, le plan de travail du Conseil de l'Université conformément au document **2023-A0002-0690e-808** déposé aux archives.

Le secrétaire général

Alexandre Chabot

CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ

Page 1 de 1

Résolutions adoptées à la 0690<sup>e</sup> séance – 2<sup>e</sup> partie  
tenue le 6 octobre 2023

Date d'adoption du procès-verbal :  
Le 13 novembre 2023

CU-0690-15 ÉCOLE D'OPTOMÉTRIE - DÉPÔT DU 1ER RAPPORT DU COMITÉ DE CONSULTATION EN VUE DE LA NOMINATION D'UN DIRECTEUR OU D'UNE DIRECTRICE ET AVIS DE L'ÉCOLE  
2023-A0002-0690e-810

Le Conseil de l'Université prend acte du 1<sup>er</sup> rapport du Comité de consultation en vue de la nomination du directeur ou de la directrice de l'École d'optométrie ainsi que de l'avis de la Régie de l'École d'optométrie conformément au document **2023-A0002-0690e-810** et ses **annexes** déposés aux archives.

CU-0690-16 COMITÉ DE CONSULTATION EN VUE DU RENOUELEMENT DU RECTEUR - FORMATION DU COMITÉ, MODALITÉS DE CONSULTATION ET NOMINATIONS  
2023-A0002-0690e-809

Le Conseil de l'Université

- forme le Comité de consultation en vue du renouvellement du recteur et nomme M. **Frantz Saintellemy** à titre de membre et président ainsi que Mme **Hélène Boisjoly** et M. **Jacques Girard** à titre de membre dudit Comité;
- décide que la consultation de la communauté s'effectuera selon les modalités suivantes :
  - a) rencontres ou réception de mémoires avec les personnes ou groupes intéressés à s'exprimer sur les enjeux et défis de l'Université pour les prochaines années et quant à l'opportunité du renouvellement de la nomination du recteur;
  - b) lors des consultations de la communauté universitaire, le Comité devra vérifier s'il est opportun de renouveler le recteur. Cette opportunité devra être jugée en prenant en considération les éléments suivants :
    - (i) le contexte actuel de l'Université et les défis qui l'attendent pour les prochaines années;
    - (ii) la façon dont le recteur a assumé ses responsabilités durant son premier mandat;
    - (iii) les besoins de l'institution et la capacité du recteur à y répondre.

Le Comité fera rapport au Conseil en février ou mars 2024.

Le secrétaire général

Alexandre Chabot